

SASU CNIM E&E EPC
58 avenue de Wagram
75017 Paris

Paris, le 1^{er} février 2022

RJ : CNIM ENVIRONNEMENT & ENERGIE EPC
N/Réf. : FA / CT

Madame, Monsieur,

Par jugement du 24 janvier 2022, le Tribunal de commerce de Paris a ouvert une procédure de redressement judiciaire au bénéfice de la société CNIM ENVIRONNEMENT & ENERGIE EPC, et nous a désignés en qualité d'Administrateurs judiciaires, avec mission d'assistance.

Ce même jugement a désigné la SCP BTSG, prise en la personne de Maître Stéphane Gorrias, et la SCP Pellier, prise en la personne de Maître Marie-Sophie Pellier, en qualité de Mandataires judiciaires.

La copie du jugement d'ouverture figure en annexe du présent courrier.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de chacune de nos études.

Administrateurs judiciaires

SELARL Thévenot Partners
Maître Christophe Thévenot
42 rue de Lisbonne – 75008 Paris
Tél : 01 56 79 80 80
Mail : cnim@thevenotpartners.eu

SCP Abitbol & Rousselet
Maître Frédéric Abitbol
38 avenue Hoche – 75008 Paris
Tél : 01 80 40 09 20
Mail : cnim@fajr.eu

Mandataires judiciaires

SCP BTSG
Maître Stéphane Gorrias
15 rue de l'Hôtel de Ville – 92200 Neuilly-sur-Seine
Tél : 01 41 96 25 45
Mail : mjcnim@btsg.eu

SCP Pellier
Maître Marie-Sophie Pellier
Villa Lesterelle – 61 avenue du XVI^e Corps – 83600 Fréjus
Tél : 04 22 14 10 10
Mail : mjcnim@btsg.eu

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les Administrateurs judiciaires,
L'un d'eux,
Frédéric ABITBOL